



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Question écrite n° 8311

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur la ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan. Le tronçon Perpignan-Montpellier est le seul chaînon manquant de la liaison ferroviaire entre la France et l'Espagne, entre le Nord et le Sud de l'Europe. La ligne nationale à grande vitesse entre Paris et Lyon s'arrête à Montpellier et la ligne internationale en provenance de Madrid et Barcelone stoppe à Perpignan. La liaison entre Montpellier et Perpignan s'effectue à vitesse réduite sur une plateforme qui n'est pas adaptée à la grande vitesse. Pour pouvoir circuler à grande vitesse les trains devraient bénéficier d'une ligne nouvelle dédiée. Cette ligne à grande vitesse fait l'objet de projets depuis plus de 30 ans sans être concrétisée. Bien légitimement les habitants des Pyrénées-Orientales se sentent ostracisés et mis volontairement à l'écart par les pouvoirs publics. Il ne demeure pourtant qu'un tronçon à réaliser sur cette ligne. Avant de débiter tout travaux en vue de la création des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Béziers à horizon de 2045, il est primordial de prioriser les lignes à terminer. Mme la députée entend rappeler à M. le ministre l'immense impatience des habitants des Pyrénées-Orientales à voir se concrétiser le projet de ligne grande vitesse dans leur département. Elle lui demande de bien vouloir communiquer les intentions du Gouvernement sur la ligne ferroviaire Montpellier-Perpignan.

Texte de la réponse

Le projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) vise à répondre durablement à la demande croissante de mobilité et aux problèmes de congestion actuels sur l'axe ferroviaire unique du Languedoc-Roussillon. Il permettra également de créer un service à haute fréquence le long de l'axe littoral et d'assurer la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne sur la façade méditerranéenne. En cohérence avec le constat de la saturation effective de la ligne classique entre Montpellier et Béziers, préjudiciable à la qualité de service des transports du quotidien, la réalisation de la LNMP sera phasée en commençant par l'engagement des travaux de la liaison mixte fret et voyageurs entre Montpellier et Béziers. Au bénéfice de tout l'arc méditerranéen, celle-ci permettra de gagner 18 minutes entre Montpellier et Perpignan, soit près de la moitié des gains de temps permis par l'ensemble du projet LNMP. À l'issue de plusieurs années de préparation, la première phase du projet LNMP, entre Montpellier et Béziers, a été déclarée d'utilité publique par décret de 16 février dernier, ce qui marque le franchissement d'une étape majeure pour le projet, tout comme la création en 2022 d'un établissement public local dédié à son financement, la Société de la LNMP. Sans préjudice des arbitrages que rendra prochainement le Gouvernement, le calendrier évoqué dans le récent rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) s'avère proche de celui prévu par la loi d'orientation des mobilités qui prévoyait que les travaux de la première phase entre Montpellier et Béziers débutent en 2029 et ceux de la seconde phase entre Béziers et Perpignan à l'horizon 2039.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8311

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 mai 2023](#), page 4602

Réponse publiée au JO le : [11 juillet 2023](#), page 6594